

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 07/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du 16 Mars 2023

04-2023

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Absents : 1

Représentés : 0

Pour : 9

Contre : 0

Abstention 0

L'An Deux Mille Vingt Trois le Seize Mars à 18 heures

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P, GILHET B, STEHLE C, KROGSDAHL A**Absent** : NICAISE V.**Secrétaire de séance** : MORESMAU JP.

**Objet : Acquisition de mobilier pour la bibliothèque – demande de subvention à la
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault**

Lors des travaux de restauration de la Mairie en 2013, une partie de ce bâtiment a été dédiée à la lecture publique. Aujourd'hui la fréquentation de la bibliothèque par les habitants du village est très satisfaisante. En effet la dynamique des bénévoles impulse l'activité et l'attractivité de la bibliothèque. Les bénévoles ont soumis au Conseil municipal leur souhait de rendre ce lieu un peu plus accueillant et plus fonctionnel. Afin d'améliorer les équipements déjà en place, il est demandé au Conseil Municipal d'acquérir du mobilier supplémentaire. Au vu de la disposition de la bibliothèque et notamment du rocher présent dans la pièce, afin de gagner de l'espace, un bureau d'angle serait plus approprié.

Deux devis sont présentés au Conseil Municipal :

- Bureau vallée : achat bureau + chevalets

714.39 € Ht

- M. Bricolage : achat étagères

61.42 € Ht

Soit un total de

775.81 € Ht

M le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de demander une subvention à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault dans le cadre des fonds de concours pour l'amélioration des bibliothèques municipales. Ainsi le plan de financement pourrait être le suivant :

Achat de Mobilier 775.81 €

Fonds de concours CCVH 50 % Soit 387.90 €

Autofinancement 50 % Soit 387.90 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Accepte le projet d'acquisition de mobilier supplémentaire

Et demande une subvention à la CCVH d'un montant de 387.90 € dans le cadre des fonds de concours pour l'amélioration des bibliothèques municipales.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.




Le / La secrétaire de séance,

